



N°52

# CARNAC

## MAGAZINE

AUTOMNE 2016

P6

**LA COMMUNE  
ACCOMPAGNE  
LES JEUNES**



P4

**BOULEVARD DE LA PLAGE**

Coup d'envoi

P9

**ACTION SOCIALE**

Nouvelle dynamique

P12

**UNESCO**

Étape importante dans  
le dépôt de candidature

[www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)



## PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



**Olivier LEPICK**, Maire  
Conseiller communautaire  
à Auray Quiberon Terre Atlantique



**Paul CHAPEL**,  
1<sup>er</sup> Adjoint, chargé des Affaires Générales  
et du Personnel



**Sylvie ROBINO**,  
Adjointe chargée des Affaires Sociales  
et du Logement



**Loïc HOUDOY**,  
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,  
de la Culture, de la Communication  
et de la Vie Citoyenne



**Armelle MOREAU**,  
Adjointe chargée du Tourisme



**Pascal LE JEAN**,  
Adjoint chargé des Finances  
et du Développement Économique



**Nadine ROUÉ**,  
Adjointe chargée des Animations  
et de la Vie Associative



**Jean-Luc SERVAIS**,  
Adjoint chargé de l'Aménagement  
et de l'Urbanisme



**Gérard MARCALBERT**,  
Conseiller délégué aux Travaux,  
à la Propreté, à la Sécurité  
et à l'Environnement



**Michel DURAND**,  
Conseiller délégué à l'Urbanisme



**Patrick LOTHODÉ**,  
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste  
de vos 27 représentants au Conseil municipal,  
ainsi que leurs délégations, sur  
[www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)



## SOMMAIRE

Édito en français et breton.....	p.3
Carnac avance.....	p.4
Carnac demain.....	p.6
Carnac accompagne.....	p.9
Carnac citoyen.....	p.11
Carnac préserve.....	p.12
Carnac attire.....	p.13
Forum.....	p.14
Carnac pratique.....	p.15
Retour en images.....	p.16

### AVAP

#### Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

Le diagnostic est consultable en mairie.  
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques  
dans le cahier à votre disposition à l'accueil.

### À VOS AGENDAS!

#### Réunion de quartier:

Vendredi 14 octobre au camping du Moustoir à 19h

### BOÎTE À IDÉES

Faites part de vos suggestions  
pour améliorer la vie locale grâce  
à une boîte à idées disponible dans le hall  
de la mairie aux heures d'ouverture  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h.





## ÉDITO

### Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

*Si la tragédie de la Promenade des Anglais n'était pas venue draper dans l'horreur et la barbarie l'été qui s'achève, la saison aurait pu figurer parmi les plus douces et les plus belles des années écoulées. Une météorologie particulièrement favorable sur notre belle Bretagne et une fréquentation touristique très satisfaisante ont quelque peu contribué à panser les plaies ouvertes à Nice par la violence aveugle et sanguinaire. Je voudrais au fil de ces quelques lignes avoir une pensée émue pour les victimes, les familles et les proches des personnes touchées lors de l'attentat du 14 juillet. Ces familles souffrent et souffriront encore longtemps des conséquences de cet acte fou et complètement injustifiable et, sans m'avancer beaucoup, je pense que l'ensemble des Carnacois et des Carnacoises s'associeront avec ferveur à cet hommage posthume. Toutefois, et malgré l'horreur, la vie doit continuer. Notre combat acharné contre l'obscurantisme, s'incarne également dans notre quotidien et notamment dans notre volonté farouche de défendre nos valeurs, notre démocratie, notre mode de vie. C'est dans cet état d'esprit que la municipalité a tenu, cet été, en assurant toutefois à nos visiteurs les conditions les plus optimales de sécurité, à maintenir l'ensemble des manifestations et festivités prévues au programme de l'été. Si certaines communes ont choisi, et on ne peut les blâmer, en raison des conditions drastiques de sécurité imposées par l'État, d'annuler, ici un feu d'artifice, là une manifestation festive, la commune de Carnac, malgré les difficultés et les coûts supplémentaires inhérents aux dispositifs de sécurité renforcée, a décidé de ne pas renoncer à son programme estival. C'est justement parce que les barbares veulent nous contraindre à renoncer à nos valeurs et notre mode de vie que nous nous devons de résister et surmonter notre peur et notre dégoût face à leur violence aveugle en continuant à vivre tel que nous l'avons toujours fait et tel que nous entendons continuer à le faire. Cette modeste résistance est sans doute une mince et bien dérisoire contribution à la guerre sans merci que nous devons mener à l'État Islamique et ses affidés mais elle me semble particulièrement importante. Je me réjouis donc que Skedanoz, nos feux du 14 juillet et du 14 août, les concerts sur la plage, et l'ensemble des événements festifs et associatifs de l'été aient pu se dérouler dans une atmosphère sereine et apaisée et ainsi offrir aux Carnacois et à nos visiteurs des moments de bonheur, qui, s'ils n'effaceraient pas les terribles images de Nice de nos mémoires, auront constitué une parenthèse heureuse, ce que doit demeurer un été à Carnac. Vive la République, vive la France, et vive Carnac.*

Olivier LEPICK  
Maire de Carnac

### Karnagadezed ker, Karnagiz ker,

*Anez darvoud skrijus Bale ar Saozon hag en deus lakaet liv ar spont hag ar varbarelezh à an hañv-mañ a zo edan tremen, e vehe bet ar c'houlzad-mañ unan ag ar re zousañ ha kaerañ a zo bet er blezioù paseet. Dre voneur e oa kaer an amzer en hor brav a vro Vreizh ha karg a douristed a zo daet. Kement-se en deus hor sikouret da louzaouiñ ar goulioù bet digoret e Nisa gant ar feulster dall ha kriz. A-hed al linennoù-mañ e soñjan dreist ar re arall er reuzidi, er familhoù hag e kerent an dud taget e gwalldaol ar 14 a viz Gouere. Gouzañv a ra ar familhoù-se hag e-pad pell e c'houzañvint c'hoazh gant heuliadoù an taol diskiant-se ha n'heller ket digareziñ e mod ebet, hag hep mont re bell e kav din emañ razh Karnagiz a-unvan evit rentiñ enor bras d'an dud aet d'an anaon. Neoazh, hag en desped d'an euzh e kendalc'h ar vuhez da vonet. Splann eo hor gwall stourm a-enep an obskurantegezh en hor buhez pemdez ha divrall eo hor mennantez da zifenn hon talvoudoù, hon demokratelezh, hor mod beviñ. Gant ar spered-se e oa faotet d'an ti-kêr derc'hel da razh an abadennoù hag ar gouelioù a oa rakwelet en hañv-mañ, en ur ziwall ag ar gwellañ ouzh surentez ar weladennerion ur seurt. Lod ag ar c'humunioù o deus divizet nulliñ un tan-arvest pe ur gouel bennak, a-gaoz d'an aoziou surentez strizh lakaet dezhe gant ar Stad. N'heller ket tamall an dra-se dezhe. Kumun Karnag he deus divizet nompas dilezel he frogamm hañv, en desped d'an diaesterioù ha d'ar c'houstoù ouzhpenn deleet da greñvadur ar stignadoù surentez. Pand eo gwir e faot d'ar varbared hon lakaat da zilezel hon talvoudoù hag hor mod beviñ, dres, e rankomp stourm ha bout trec'h àr hor spont hag hon dic'houst a-dal d'o feulster dall, ha kenderc'hel da veviñ evel m'hon eus bet graet a-viakoazh hag evel ma vennomp derc'hel d'en ober. Gwall zister eo hor stourm moarvat e-keñver ar brezel didruez a rankomp gober d'ar Stad Islamour ha d'o c'henseurted, mes pouezus-bras e hañval din bout. Kontant bras on e vehe troet plaen ha seder an traoù evit Skedanoz, e-pad hon taniou-arvest d'ar 14 a viz Gouere ha d'ar 14 a viz Eost, er sonadegoù àr an draezhenn hag e-pad razh festoù ha darvoudoù kevredigezhel an hañv. Er mod-se hon eus roet tro da dud Karnag ha d'hor gweladennerion d'o devout mareadoù levenez, ha bout ma ne vint ket evit diverkiñ skeudennoù spontus Nisa ag hor memorioù. Ur prantad eürus e oa evel ma rank derc'hel da vout un hañvad e Karnag. Bevet ar Republik, bevet Frañs ha bevet Karnag.*

Olivier LEPICK  
Maer Karnag

## PROJET BOULEVARD DE LA PLAGE: PLUS DE 250 PERSONNES À LA RÉUNION PUBLIQUE

Le projet du boulevard de la plage, après ceux du centre-ville et de l'avenue des Druides, est le plus important à venir dans le réaménagement de Carnac.



Après une **enquête auprès des usagers** de la grande plage, des **échanges avec les commerçants** de Carnac ont eu lieu lors d'une réunion de concertation, animée par Paul Chapel, 1<sup>er</sup> adjoint, le 5 juillet dernier. Les résultats ont été présentés en réunion publique le 9 août dernier par le cabinet Otéis, chargé de ce dossier.

Ce dernier, en tant que programmiste a présenté de grands principes d'aménagement permettant de répondre aux besoins exprimés mais également aux enjeux économiques, touristiques et environnementaux du projet.

C'est à partir de ces principes qu'un cahier des charges va être établi pour désigner le maître-d'œuvre de l'opération. Ce dernier proposera alors un plan d'aménagement, ultime étape avant le démarrage des travaux fin 2017. ■

### Les étapes du projet

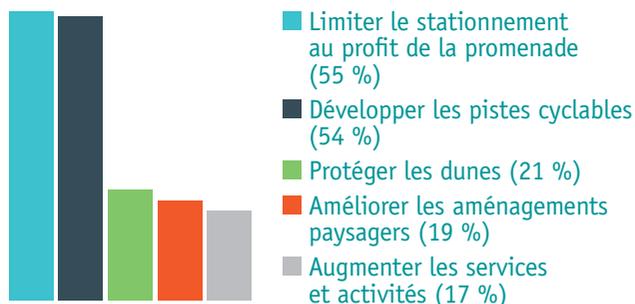


### Un diagnostic basé sur les usagers

L'enquête d'usage réalisée en 2015 a connu un vif succès et une implication importante des Carnacais. Elle a permis de recenser les besoins et avis des usagers réguliers de la plage puisque **78 % des répondants sont des résidents**. Composés pour moitié de **familles**, à 48 %, ces usagers se rendent principalement à la plage pour des activités de baignade et de détente du fait d'un environnement privilégié.

Les besoins exprimés sont relativement homogènes avec une réelle volonté **d'aménager la promenade en front de mer en un lieu de vie sécurisé**.

#### LES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES USAGERS



Ces constats sont partagés par les commerçants, séduits par le principe d'une promenade piétonnière. La question relative au stationnement et aux navettes conduisant les usagers vers la plage demeure prégnante et sera à intégrer par le maître d'œuvre choisi dans le futur plan d'aménagement.

### Les grands principes d'aménagements

La consultation opérée a permis de dégager les principales forces et faiblesses du boulevard de la plage sur lesquelles le maître d'œuvre devra s'appuyer pour en faire de véritables atouts **pour l'attractivité économique et touristique du territoire**.

Forces	Faiblesses
Sécurité des baignades	Aménagement global qui n'est plus adapté aux pratiques actuelles
Valeur paysagère	
Proximité et facilité d'accès	
Espace disponible	
	Circulation et stationnement

À l'issue de la réunion, les personnes présentes étaient invitées à faire part de leurs remarques par écrit. L'avis des internautes a également été collecté sur le site [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr).

**Les aménagements retenus devront répondre à plusieurs enjeux, issus de cette analyse :**

- Faciliter les liaisons entre les différents pôles de la commune
- Créer des liaisons douces et les sécuriser
- Conforter la vocation de chaque espace : nautisme, espaces sportifs et de loisirs, espaces naturels, station balnéaire

**3 scénarii, ont été envisagés par le cabinet Oteis.** Outre la réponse aux enjeux précédemment cités, ils tiennent compte des obligations réglementaires relatives à la dune et à sa préservation mais aussi en matière d'aménagements et équipements obligatoires en front de mer : toilettes publiques, postes de secours, poubelles, accessibilités aux Personnes à Mobilité Réduite...

Nous vous informerons régulièrement de l'avancée de ce projet essentiel pour Carnac. ■

## TRAVAUX ALLÉE DES MENHIRS ET AVENUE D'ARVOR EN SEPTEMBRE

Après une réunion d'échanges avec les riverains début août, les travaux ont débuté à la rentrée et s'achèveront aux vacances de la Toussaint.

Rendus indispensables en raison de l'état de la voirie, ces travaux répondent aux normes d'accessibilité et offriront un aménagement respectueux de son environnement.

Outre le réaménagement complet de la voirie et la rénovation du réseau d'eau pluviale, le ruissellement des eaux de pluie sera traité selon un mode plus durable, via un espace enherbé. **L'herbe offre, en effet, un filtrage naturel de l'eau** avant qu'elle ne se déverse dans le réseau d'eau pluviale.

Accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, **les voies piétonne et routière seront au même niveau** facilitant ainsi les déplacements. **La voie sera en sens unique pour les véhicules mais en double sens pour les piétons** qui



disposeront d'un espace identifié, avec un matériau spécifique, le goasq, qui est un type d'enrobé dont l'aspect est proche de celui du gravillon.

L'allée des Menhirs, de l'avenue du Palud à l'avenue des Druides et une partie de l'avenue d'Arvor vont ainsi être réhabilitées. ■

## AMÉNAGEMENT DU SUD DE L'ÉGLISE JUSQU'AU PRINTEMPS 2017



Les travaux du bourg vont se poursuivre avec l'aménagement du sud de l'Église, qui reprendra les mêmes principes que ceux de la rue Saint-Cornély avec une alternance de béton, d'enrobé et de pavés notamment autour de l'Église.

Le pourtour de l'Église est, en effet, **soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France** qui a demandé à ce que les pavés soient partiellement conservés.

**Les travaux débuteront par l'enfouissement des réseaux** (téléphone, électricité) en septembre/octobre. Cet effacement est **indispensable à la mise en accessibilité** du site aux Personnes à Mobilité Réduite car il permet de supprimer les poteaux et de faciliter ainsi le cheminement.

Après avoir choisi les entreprises et consulté les riverains et commerçants en octobre, les travaux d'aménagement pourront débuter en novembre 2016 pour s'achever en mars 2017. Des schémas de circulation et de déviation seront définis par l'entreprise en charge des travaux. Nous vous en informerons à l'automne. ■

## LA COMMUNE ACCOMPAGNE LES ÉLÈVES DANS LEUR PARCOURS ÉDUCATIF

Les enfants sont l'avenir de Carnac. Soucieuse de les accompagner sur tous leurs temps de vie, avec le principe sans cesse renouvelé d'un soutien équitable, la municipalité octroie chaque année des dotations pour le fonctionnement des deux écoles mais aussi pour la pratique d'activités. Ce sont ainsi 550 000 € qui ont été alloués par la commune à la vie scolaire en 2015. **Rapide tour d'horizon ...**

### Une participation aux frais de fonctionnement des écoles

L'école Les Korrigans, en tant qu'école publique, est un bâtiment communal qui est géré et entretenu par les services de la Ville. Pour l'école privée Saint-Michel, la Ville a signé un **contrat d'association**. Ainsi, comme le prévoit le code de l'éducation, Carnac lui verse chaque année une participation aux dépenses de fonctionnement calculée sur la base du coût d'un élève scolarisé au sein de l'école publique.

Outre cette participation, Carnac verse à chaque école une **dotation** qui permet de financer les **frais de fonctionnement** de l'école comme l'achat de fournitures scolaires.

Elle soutient également les **activités pédagogiques** portées par les enseignants en allouant un forfait annuel qui peut être utilisé pour financer une sortie à la journée, un atelier à l'école etc.

Ville jumelée avec la Clusaz elle participe en outre au **financement du voyage des élèves** pour leur permettre de découvrir les sports à la neige et la Savoie.

### Un soutien aux activités aquatiques...

Parce que Carnac est une station littorale qui offre des activités spécifiques sur son territoire, la municipalité souhaite pouvoir en faire bénéficier les enfants. Aussi la commune verse une **participation complémentaire pour les activités nautiques**.

Ainsi pour les élèves de maternelle et CP, le transport pour les 12 séances annuelles à la piscine est pris en charge. Pour les CE et CM, ce sont 16 demi-journées pour des activités nautiques au Yacht club, et le transport, que la commune finance.

Et parce que cette première approche du nautisme peut leur donner envie de pratiquer au-delà du primaire, la municipalité soutient les collégiens qui souhaitent poursuivre la pratique de la voile sur le temps scolaire ou extrascolaire.

### ... et au restaurant scolaire

Un nouveau restaurant scolaire se profile et des changements seront certainement opérés. D'ici là, ce sont chaque jour **500 repas**, 240 pour les primaires et 260 pour le collège, qui sont servis au sein du restaurant actuel mobilisant 20 personnes recrutées par la commune pour l'encadrement et les trajets. Les élèves Carnacois bénéficient d'une réduction de 0,90 € sur le prix du repas au restaurant scolaire.

Ce soutien renouvelé, permet à chaque élève de pratiquer des activités qu'il ne pourrait peut-être pas effectuer en dehors de l'école et s'appuie sur les acteurs du territoire et ses atouts. ■



### En chiffres

#### Coût d'un élève

- de maternelle : 1 168,99 €
- d'élémentaire : 795,40 €

#### Dotation de fonctionnement

- 44 € par élève de maternelle
- 73 € par élève de classe primaire

#### Soutien aux activités pédagogiques

- 1 100 € pour les classes de maternelle
- 1 700 € pour les classes élémentaires.

#### Voyage à la Clusaz

- 75 € par élève

### En chiffres

#### COÛT DES ACTIVITÉS AQUATIQUES

##### Transport à la piscine

- 120 € aller-retour pour les primaires

##### Séances de voile

- 12 € par séance et par élève de primaire et de collège
- 112 € aller-retour pour le transport des primaires

### En chiffres

**Budget pour le restaurant scolaire**  
250 000 €

**Soutien au repas pour les Carnacois**  
28 184 €

## UNE NOUVELLE DIRECTION À SAINT-MICHEL



Valérie Barbé, nouvelle directrice de l'école privée Saint-Michel

À l'école privée Saint-Michel, Valérie Barbé est la nouvelle directrice du primaire. Elle remplace Anne Pelourdeau, qui prend la direction d'une école à Ploemeur. Originnaire de Ploeren, Valérie Barbé a travaillé de nombreuses années dans le secteur privé, dans le monde de l'entreprise. Mère de deux enfants, elle affirme que pour elle, l'enseignement est une seconde carrière. ■

## L'ÉCOLE PUBLIQUE ÉQUIPÉE DE VIDÉOPROJECTEURS



Chaque classe élémentaire de l'école publique des Korrigans, du CP au CM2, est désormais équipée d'un vidéoprojecteur numérique interactif. Très appréciés des élèves pour leur côté ludique, ils facilitent les apprentissages et enrichissent les contenus pédagogiques de supports variés aux formats audio, vidéo, etc. ■

## NOUVEAUX JEUX AU JARDIN DE CÉSARINE

Sur proposition de la commission Enfance-jeunesse, la municipalité a décidé de mettre en place un **programme d'acquisition pluriannuel de jeux au Jardin de Césarine**. Ce programme répond à un double objectif : le renouvellement des jeux et le découpage par secteur de ces aires afin de faciliter la surveillance des enfants par les parents. Cet été, l'espace jeux destiné aux 5-12 ans a ainsi été complété d'un toboggan relié à l'araignée. À la Toussaint, les tout-petits pourront profiter de nouveaux équipements : un train et un jeu à ressort. Une balançoire et des bancs compléteront l'offre globale. Pour financer ces investissements, la Ville bénéficie en 2016 d'une subvention du Conseil départemental à hauteur de 15 % au titre du Programme de Solidarité Départementale. ■



Un nouveau toboggan, relié à l'araignée géante, a été installé début juillet au Jardin de Césarine.

**Loïc Houdoy,**  
Adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse

« Nous souhaitons accompagner toutes les familles, de manière équitable, afin qu'elles puissent participer aux activités proposées dans la commune. C'est pour cette raison que les tarifs de l'accueil de loisirs, de l'accueil périscolaire, des ateliers découverte et des aides aux séjours sont désormais calculés sur la base du quotient familial. »



## Le chiffre

- 967 élèves scolarisés à Carnac
- dont 340 en primaire

## 5 NOUVELLES THÉMATIQUES POUR LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) seront de nouveau proposés aux élèves de l'école publique des Korrigans à la rentrée.

### Un bilan positif

Grâce à un travail concerté avec les parents et enseignants, des améliorations sont apportées au dispositif chaque année afin de répondre au mieux aux attentes. En 2015-2016, par exemple, des rituels, (des temps calmes) et des codes couleurs ont été instaurés afin de canaliser les élèves et de fluidifier l'organisation des activités. En 2016, plus de 90 % des élèves scolarisés à l'école publique ont participé aux temps d'Activités Périscolaires.

### De nouvelles thématiques

Les activités se déroulent le jeudi après-midi, en deux temps d'activité, soit culturel soit sportif, entrecoupés d'une récréation.

Sur l'année 2016-2017, les élèves aborderont tout au long de l'année et dans un ordre différent selon leur tranche d'âge, 5 thématiques :

- « **Le jeu** » (jeu de coopération, de stratégie, de découverte...)
- « **Autour du livre** » ( balade animée, création d'un journal, Prix des Incorruptibles...)
- « **La création artistique** » (Carnaval, balade animée, régates de bateau en carton « ça cartonne »...)



*Début 2016, dans le cadre de TAP sur le thème « Citoyens de demain », les élèves partent sur le terrain munis d'une caméra pour échanger avec des agents des services techniques de la Ville.*

- « **Bien dans son corps et dans sa tête** » (relaxation, sophrologie, musicalité, expression orale...)
- « **Citoyenneté et appropriation du territoire** » (nettoyage des plages, création de nichoirs, opération zéro phyto...)

Chaque Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est encadré par du personnel qualifié, disposant d'une expérience spécifique dans le domaine d'activité proposé.

Des partenariats sont réalisés avec de nombreux acteurs locaux: Musée de Préhistoire, Centre des Monuments Nationaux, Espace Culturel Terraqué, associations etc. ■

## BELLE FRÉQUENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET DES CAMPS D'ÉTÉ



*Fête de l'accueil de loisirs*

Comme chaque année, l'accueil de loisirs a accueilli, tout l'été, les jeunes âgés de 3 à 13 ans qui ont fait leur « cirque » en juillet et joué les explorateurs en août. 19 animateurs qualifiés ont été pour l'occasion recrutés par la Ville. Des camps d'été, d'1 à 5 jours, ont également été organisés en Morbihan, en juillet et août, autour des thèmes « Mer » et « Terre », avec une durée et un programme d'activités variées, adaptés à l'âge des jeunes. Ils donnent l'occasion aux jeunes d'acquérir encore davantage d'autonomie. ■

### En chiffres

**330**

nombre total d'enfants ayant profité de l'accueil de loisirs en juillet et août

**85**

fréquentation moyenne par jour de l'accueil de loisirs

**37**

nombre de jours d'ouverture de l'accueil de loisirs sur les deux mois d'été

**80**

nombre de jeunes ayant bénéficié des camps d'été

## CCAS: NOUVELLE DYNAMIQUE

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est l'organe qui gère l'action sociale au sein de la commune. Son conseil d'administration est composé d'élus et de membres nommés par le maire qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune. Il définit les orientations et vote le budget du CCAS ainsi que les budgets annexes du Foyer Logement et du service d'Aide à Domicile (SAAD) qui en dépend.

Au Foyer Logement, tous les salariés, de l'assistante de direction à la personne chargée d'accueil, des aides-soignantes aux veilleuses de nuit, des cuisiniers au comptable, accompagnent chaque jour les résidents afin d'améliorer leur quotidien.

Le service d'Aide à Domicile favorise le maintien à domicile, par tous les moyens appropriés, des personnes âgées, des personnes handicapées ou des personnes sortant d'hospitalisation en mettant à leur disposition des aides à domicile et en coordonnant l'intervention des professionnels de santé. Individualisées et adaptées aux besoins, les prestations peuvent être diverses : aide à la personne, aide à l'entretien du logement, accompagnement social et administratifs. Ce service fonctionne 7 jours sur 7 de 7h45 à 20h30.

Un transport à la demande est, par ailleurs, proposé. ■



## D'IMPORTANTES TRAVAUX DE RÉNOVATION AU FOYER LOGEMENT



Un vaste programme de rénovation du Foyer Logement « Anne Le Rouzic » a été engagé dès 2013 et vient de s'achever. Ces travaux ont permis la **mise aux normes** du bâtiment le plus ancien, composé de 42 logements (sur un total de 59 logements) et d'en renforcer l'accessibilité. L'inauguration marquant la fin des travaux de rénovation de l'établissement a eu lieu le 16 septembre.

Ces travaux ont notamment consisté en la réfection des salles de bains des logements, l'aménagement de kitchenette dans chaque logement, la mise aux normes électrique et la création d'un espace zen pour les ateliers de bien-être.

Ces réalisations ont été effectuées en partenariat avec **Bretagne Sud Habitat (BSH)**, propriétaire des locaux, qui a bénéficié d'aides publiques et du **soutien financier du CCAS**. Ces aides sont essentielles pour limiter l'impact sur les loyers des résidents. En effet, lorsque le coût restant à la charge de BSH est faible, la répercussion sur les loyers est moindre.

### Des travaux de finitions

Une **signalétique interne** sera installée avant la fin de l'année 2016. Viendra ensuite la mise en place de « **l'Appel Malade** ». Chaque résident pourra, à partir de son poignet, avvertir la personne chargée de venir à son aide à tout moment. Un autre dispositif pour le service du personnel de nuit sera également installé.

Enfin, l'**embellissement du parc paysager** et la sécurisation de l'environnement entourant l'établissement devront faire l'objet d'un futur aménagement.

### Un projet d'Établissement

Répondant aux exigences de la loi de 2002 relative à la « Rénovation de l'Action sociale », ce **Projet d'établissement définit les projets et axes d'amélioration** pour les 5 prochaines années. Il permet d'assurer la continuité de la qualité des services et des prestations rendus à l'usager du Foyer logement. Ce projet d'établissement a été approuvé par le Conseil d'administration du CCAS. Il concernera également le service d'aide à domicile. ■



## DE NOUVELLES ACTIONS POUR NOS AÎNÉS



En 2014-2015 une enquête a été réalisée auprès des personnes âgées de plus de 70 ans révélant une volonté et un besoin de rencontres, d'échanges et de partages avec toutes les générations, mais également une forte attente d'activités culturelles.

Le **repas des aînés** organisé à la salle du Ménéac le 28 février dernier, a permis à 253 convives d'apprécier le menu servi par les membres du conseil municipal.

Traitant d'un sujet intergénérationnel, une **projection du film « L'étudiante et Monsieur Henri »** s'est ainsi déroulée le 28 juin dernier au cinéma Rex en présence de 62 personnes. Cette opération sera renouvelée.

Tout au long de l'année, des écoliers des deux établissements scolaires de Carnac, des enfants de l'Accueil de Loisirs et des élèves de l'Atelier Musical **viennent à la rencontre de leurs aînés** au foyer Logement.

Les activités communes sont nombreuses : dictées, jeux de société, goûters, ateliers pâtisserie et dégustations, récitals de chants... D'autres échanges ont lieu également à l'occasion de la Semaine Bleue. Les aînés ont aussi participé à des rencontres sur la prévention.

**Autre nouveauté 2016** : de nombreux aînés du foyer-logements se sont joints au public du « Breizh pique-nique ». ■



**Sylvie Robino,**  
Adjointe aux affaires sociales

« La réussite de ce salon est le fruit d'un travail de collaboration entre différents services de la Mairie et notre partenaire Présence Verte. Il a permis de faire davantage connaître les missions du Centre communal d'action sociale auprès de toutes les strates de la population, ce qui était notre objectif. Je remercie les bénévoles du CCAS pour leur forte implication. Fort de ce succès, cette édition du Salon Santé sera renouvelée dans deux ans. »



## SALON DU BIEN-ÊTRE

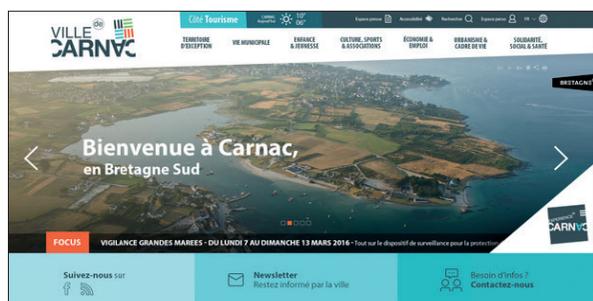
La première édition du salon du Bien-être a remporté un vif succès avec plus de 350 visiteurs, 24 exposants, 6 conférences et 8 ateliers.

Ce salon à taille humaine, a rencontré son public, satisfait à 95 %, et a largement répondu aux attentes. L'objectif de présenter l'ensemble des actions portées par les acteurs locaux pour favoriser le bien-être et la santé a été atteint. Il a également permis de toucher la cible des seniors actifs puisque 80 % des visiteurs avaient plus de 55 ans. ■



## DÉCOUVREZ QUELQUES FONCTIONNALITÉS DU FUTUR SITE INTERNET DE LA VILLE

Le nouveau site internet [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr) sera lancé avant la fin de l'année, après une phase de tests. S'adaptant aux smartphones et tablettes, enrichi de données, il offrira de nouvelles fonctionnalités qui placent le citoyen au cœur de la ville. ■



- 1** Filtrez l'agenda selon vos affinités: sports, culture etc.
- 2** Accédez à des formulaires de la Ville, 24h sur 24h, 7 jours sur 7.
- 3** Partagez un événement public
- 4** Tous acteurs du cadre de vie à Carnac!

## COMMUNIQUEZ SUR VOS MANIFESTATIONS



Adopter la Carnac Attitude c'est aussi lutter contre la pollution visuelle. Aussi, dans le respect de la réglementation en matière d'enseigne et préenseigne et afin d'éviter la multiplication des affiches sur le territoire, la commune a installé 8 panneaux d'affichage pour communiquer sur vos manifestations :

- 2 panneaux au carrefour avenue des druides, avenue de Kerlois
- 2 panneaux au carrefour St Michel
- 2 panneaux au carrefour du Nilestrec, route de Plouharnel
- 2 panneaux au carrefour des Salines

Composés de deux emplacements A3 par vitrine, ils complètent ainsi le dispositif de panneaux d'affichage associatif. Des clés sont à la disposition des associations à l'accueil de la mairie.

Merci de veiller à enlever vos affiches une fois la manifestation terminée. ■

### Bienvenue aux « nouveaux » Carnacois

Afin d'accueillir les Carnacois nouvellement installés depuis 2014, qu'ils soient particuliers ou professionnels, nouveaux parents, nouvelles associations et Carnacois entrant dans la vie citoyenne, la Municipalité souhaite les inviter à un échange convivial pour mieux connaître le territoire et rencontrer leurs élus.

#### Cette cérémonie aura lieu au printemps 2017

Vous souhaitez y participer? Inscrivez-vous à l'accueil en Maire au 02 97 52 06 86 ou bien sur le site internet de la Ville, en page d'accueil. ■

### RÉUNION DE QUARTIER

Vendredi 14 octobre au camping du Moustoir à 19h

# UNESCO. PREMIÈRE ÉTAPE DU DÉPÔT DE CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL

L'année 2016 marque une étape importante dans le projet de reconnaissance des richesses mégalithiques de Carnac au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

## Le projet baptisé

Le 8 avril dernier, dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire de l'association, le projet a été baptisé: « Mégalithes de Carnac, du Golfe du Morbihan et de la Baie de Quiberon ». Chaque mot a été pesé afin que chaque commune se reconnaisse dans ce label scientifique, culturel et patrimonial. « Carnac comme vaisseau amiral, Morbihan parce que le Département participe financièrement, Baie de Quiberon pour représenter les communes de l'Ouest » explique le Président de l'association, Olivier Lepick.

## La Région témoigne son soutien

Fin juin 2016, Jean-Yves Le Drian, Président de la Région Bretagne, a affirmé qu'il soutenait cette proposition d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan.

## ACCUEIL DE CHERCHEURS AU MUSÉE

Les collections du Musée de Préhistoire continuent de susciter l'intérêt de la communauté scientifique. En 2016, une **cinquantaine de jours** auront été programmés pour l'accueil des chercheurs. Au programme: la révision de l'ensemble des données issues des cimetières préhistoriques de Téviec (Saint-Pierre-Quiberon) et d'Hœdic. L'anthropologue Bruno Boulestin réexamine les rituels funéraires, le sexe et l'âge au décès des défunts. Eva David étudie les bois de cerf déposés dans les tombes. Ces bois vieux de 7500 ans participaient-ils d'un cérémonial d'héroïsation ou de déification du défunt? Constituait-ils des outils destinés à extraire le granite?

À noter également en 2016, l'analyse des haches en fibrolite du Tumulus Saint-Michel (Carnac) et d'Er Lannic (Arzon) en vue de définir leur provenance. Presqu'île de Rhuy? Finistère? Espagne? La recherche démarre...

## UN NOUVEAU PARTENARIAT MUSÉE/CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX POUR L'ACCUEIL DES SCOLAIRES À LA JOURNÉE

Le **Musée de Préhistoire** et le **Centre des Monuments Nationaux** organiseront cet automne deux séances complémentaires offrant aux écoliers et aux élèves une totale immersion dans le monde mégalithique. Une visite-découverte des collections et un atelier de fabrication d'un collier en perles de pierre avec les médiateurs du Musée de Préhistoire au cours de la première demi-journée. Un

*Olivier Lepick,  
Président de l'association*

« La Bretagne, de manière incompréhensible, n'a à ce jour aucun site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette candidature représente donc un enjeu majeur tant au niveau local, régional que national et international. Le soutien de la Région était indispensable. »



## L'Association dépose le dossier au Ministère

En fin d'année, une déclaration de valeur universelle exceptionnelle sera présentée auprès du Ministère de la Culture, première étape du dépôt de candidature au Patrimoine Mondial. Cette déclaration doit démontrer le caractère exceptionnel, universel, intègre et authentique du patrimoine déposé au classement. ■



*Guirec Querré,  
Mickaël Guivarc'h  
(Laboratoire Archéosciences, Rennes)  
et Emmanuelle Vigier  
passent au spectromètre de rayons X  
les haches en fibrolite  
du Tumulus  
Saint-Michel.*

La télévision autrichienne a effectué, pour le compte de la chaîne Arte, le tournage d'un documentaire sur le mégalithisme au Musée de Préhistoire, sur recommandation du chercheur Serge Cassen. ■

parcours accompagné sur le site des Alignements de Kermario et une initiation au chantier mégalithique (déplacement de blocs de pierres) avec les animateurs du Centre des Monuments Nationaux. Baptisé « **Une journée Mégalithique à Carnac** », ce projet permet aux deux acteurs du mégalithisme de Carnac de travailler une animation originale à destination du jeune public. ■

## CARNAC, ILS EN PARLENT



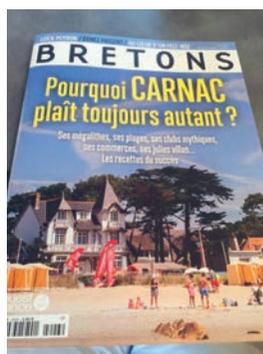
Jean-Luc Petitrenaud entouré de Fabrice Le Garrec et Pierre-Yves Lorgeoux, chef cuisinier du restaurant de la Thalasso

Outre les 50 000 touristes accueillis chaque année, Carnac attire aussi les personnalités qui, parce qu'ils apprécient notre territoire, s'en font les ambassadeurs.

Cet été, après l'accueil du casting de l'émission « **Tout le Monde Veut Prendre sa Place** » à Carnac, c'est Jean-Luc Petitrenaud qui est allé à la rencontre des acteurs économiques du territoire dans le cadre de son émission « **Les Escapades de Petit Renaud** », diffusée le 11 septembre dernier.

Le restaurant du Thalasso Carnac & Spa Resort, l'épicerie le Diraison et la cidrerie Bio « Les Primevères » ont ainsi eu les honneurs de l'animateur gastronome. La gelée de pomme de Fabrice et Sophie Le Garrec servira notamment à agrémenter l'omelette préparée dans la grange de ces derniers. Tout un programme! ■

Magazines et chaînes de télévision ont, elles aussi, beaucoup parlé de Carnac cet été. La preuve en images!



Le magazine **Breton** a consacré sa Une et 6 pages de son magazine à Carnac.



Skédanoz au programme de **France 3 Bretagne et Tébésud!** À revoir en replay!



La Grande Plage de Carnac classée plage préférée du Morbihan par les internautes des 14 sites de Publi-hebdos.

## LA SAISON EN CHIFFRES

Dans un contexte morose, ponctué par de nombreuses grèves et l'état d'urgence, la région Bretagne, et le Morbihan en particulier, ont su toutefois tirer leur épingle du jeu.

En effet, si la fréquentation enregistrée à Carnac sur la saison estivale est globalement en baisse par rapport à celle de 2015, elle est supérieure à celle de 2014 sur la même période.

Contrairement aux chiffres généraux du tourisme collectés au niveau national, ces résultats sont encourageants et invitent à poursuivre la politique menée.

- **À l'Office de tourisme**, en juillet-août
  - 85 000 visiteurs aux deux points d'accueil de l'Office de tourisme (-4 %\*)
  - 6 200 connexions wifi: (+2 %\*)
  - 4 550 billets maritimes et loisirs (+15 %\*)
  - 8 700 personnes ont assisté aux animations
  - 1 350 billets SNCF vendus (-3 %\*)
- **Au Musée de Préhistoire**, en juillet-août
  - 15 752 visiteurs (-23 %\*). La météo en est la principale cause.
  - 1 500 personnes ont assisté aux animations (stable\*)
- **À Terraqué**
  - 10 119 visiteurs sur juillet-août (-15 %\*). La météo en est la principale cause.
  - 205 participants aux animations dans le cadre de Mots et Marées
- Baisse de 40 % des actes de vandalisme\*

\* par rapport à 2015

## Carnac à votre image

Conformément aux engagements que nous avons pris devant vous, nous veillons à ce que les Carnacois soient au cœur de l'activité municipale. Chaque mois, par l'intermédiaire des supports de communication municipaux, nous vous tenons informés des décisions prises par vos élus dans des secteurs aussi variés que l'urbanisme, l'éducation, le tourisme, le développement économique, l'action sociale ou encore l'animation. Des lettres d'informations périodiques sont également éditées à l'occasion de travaux sur notre commune. Dans un même souci de transparence, les délibérations de chaque conseil municipal sont enregistrées et consultables sur le site internet de la Ville ([www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)).

Si la transparence est un fondement essentiel de notre action municipale, la concertation en est un autre pilier. C'est pourquoi, lors des réunions publiques ou de quartiers, mais également par l'intermédiaire de questionnaires, de boîtes à idées ou tout simplement à l'occasion d'échanges directs à vous, nous nous efforçons de vous consulter le plus régulièrement possible, afin que vous puissiez être pleinement acteurs de votre vie à Carnac.

## Carnac, un souffle nouveau

L'espace très limité qui nous est accordé dans ce Magazine ne nous permet pas de nous exprimer totalement tant les sujets à traiter sont nombreux.

Nous ne pouvons ni développer d'une manière suffisante nos positions sur les affaires municipales, ni commenter dans le détail nos désaccords avec la majorité.

Rendez-vous sur notre site [www.carnac-avenir.fr](http://www.carnac-avenir.fr).

## Ensemble pour l'avenir de Carnac

L'espace très limité qui nous est accordé dans ce magazine ne permet pas de nous exprimer totalement tant les sujets à traiter sont nombreux. Nous ne pouvons ni développer d'une manière suffisante nos positions sur les affaires municipales, ni commenter dans le détail nos désaccords avec la majorité.

Rendez-vous sur notre site [www.carnac-avenir.fr](http://www.carnac-avenir.fr).

Le nouveau site internet de la Ville, dont la mise en ligne est prévue d'ici la fin de l'année, est lui aussi conçu comme un outil à votre service, vous permettant non seulement de disposer d'une information claire et précise, mais également d'accomplir un certain nombre de démarches à distance. Vous aurez également la possibilité de contribuer à son contenu, en annonçant un événement, en publiant des photos ou en nous faisant part de vos suggestions.

Parce qu'elle représente une partie des électeurs carnaçais, l'opposition municipale est également un élément clé du dispositif démocratique. C'est pourquoi nous avons tenu à ce qu'elle siège dans toutes les commissions municipales, ainsi qu'au sein des syndicats, organismes ou associations où la commune dispose de délégués. Nous avons également souhaité lui accorder, dans chaque magazine municipal, un espace deux fois supérieur à ce que la législation nous impose, afin qu'elle puisse être force de proposition et ainsi contribuer, à nos côtés, à l'aménagement de notre commune et au bien-être de ses habitants.

Exercez votre droit de réponse et écrivez-nous dans l'onglet « Contacts » ce que vous pensez des horaires, des PV en tout genre, de la propreté des plages, des embouteillages et des animations. Sans oublier le PLU, nos hameaux figés, les circulations douces, le futur boulevard de la plage et le nouveau restaurant communal (et non plus scolaire!).

Bonne reprise à tous,

Jeannine Le Golvan, Marie-France Bagard,  
Jean-Yves Dereeper

Exercez votre droit de réponse et écrivez-nous dans l'onglet "CONTACTS" ce que vous pensez des horaires, des PV en tout genre, de la propreté des plages, des embouteillages, des animations. Sans oublier le PLU, nos hameaux figés, les circulations douces, le futur boulevard de la plage, le nouveau restaurant communal (et non plus scolaire!), etc.

Bonne reprise à tous,

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle



## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

- 17 mai - Lucien BONNEFOY
- 03 juin - Maël LE GOHÉBEL
- 17 juin - Milan LE COURTOIS
- 03 juillet - Charlotte GREETHAM
- 05 juillet - Antoine LORCY
- 31 juillet - Louise SARKANTYU PILVEN
- 05 août - Malone LOUDON RABRET
- 10 août - Colomban EZANNO
- 11 août - Timéo DORGÈRE LE DÉLÉTER

### MARIAGES

- 14 mai - Florent LE VISAGE et Enora RIOU
- 21 mai - Alexandre FLETCHER et Marlène LE JEUNE
- 11 juin - Cyril MAHO et Carine VIAUD
- 18 juin - Romain DE GANAY et Fiona LAURENT
- 02 juillet - Frédéric MAZET et Stéphanie GOUZER
- 02 juillet - Mathieu FRABOULET et Nathalie CHAN WAÏ NAM
- 9 juillet - Damien MIRAN et Marine DIMECH
- 09 juillet - Antoine QUESTEL et Delphine COUSIN
- 16 juillet - Victor FRISON et Caroline PICHOT
- 06 Août - Justin WELTER et Laëtitia MASSÉ
- 25 Août - Clément-Briec KEUFER et Marie DEMÉE
- 27 Août - Vincent de FLAUGERGUES et Dorothee CHEVALIER
- 27 Août - Alexandre DENIS et Stéphanie DEROCH

### DÉCÈS

- 05 mai - Thérèse ALBONETTI veuve GRIMAUD - 90 ans
- 13 mai - Yves LE MAT - 89 ans
- 20 mai - Odette FATOU veuve DEPIERE - 90 ans
- 21 mai - Jean-Pierre DESLANDES - 76 ans
- 28 mai - Pierre GILLIOUARD - 79 ans
- 06 juin - Anne Marie LOURS épouse VEYRIER du MURAUD - 69 ans
- 07 juin - Georges BIHI - 96 ans
- 12 juin - Henri MERLET - 77 ans
- 02 juillet - Paul LE MARTELOT - 82 ans
- 06 juillet - Christiane BUVRY veuve BRU - 86 ans
- 07 juillet - Michel FINJEAN - 81 ans
- 08 juillet - Marc AUPIAIS - 55 ans
- 29 juillet - Jacques CHATELAIN - 82 ans
- 29 juillet - Huguette RASSENT - 83 ans
- 30 juillet - Gérard GERVAIS - 79 ans
- 02 août - Nicole LE GOUQUEC veuve AUDIC - 80 ans
- 04 août - Emmanuel GERMAIN - 86 ans
- 09 août - Luciano TONIUTTI - 88 ans
- 11 août - Sybille LEUSSIER épouse DELAGE - 69 ans
- 11 août - Chantal ESLIN épouse DUQUESNE - 79 ans
- 13 août - Michel VAILLANT - 90 ans
- 17 août - Jeanne CHENAL - 91 ans
- 19 août - Hubert CORFMAT - 54 ans



### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**Pour Voter en 2017, il faut être inscrit sur la liste électorale de votre commune.**

À deux reprises l'an prochain, les électeurs sont appelés à voter à l'occasion des rendez-vous nationaux :

- l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 2017.
- les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

La date limite d'inscription sur la liste électorale est le **samedi 31 décembre 2016**.

Cette inscription concerne les personnes ayant changé d'adresse, les nouveaux Carnacois installés précédemment dans une autre commune et qui n'ont pas encore effectué leur inscription en Mairie de Carnac, ainsi que les électeurs carnacois ayant changé de domicile à l'intérieur du territoire communal et qui n'auraient pas encore communiqué ce changement en Mairie. Attention ! L'avis de réexpédition postale ne s'applique pas au courrier électoral qui sera systématiquement retourné en mairie par les services de La Poste.

**Où faut-il s'inscrire ?**

• **À l'accueil de la Mairie**

• **Par courrier à Monsieur le Maire** - Mairie de Carnac - Place de la Chapelle - 56340 CARNAC.

• **Par Internet** sur [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr) rubrique État Civil.

Il est vivement conseillé de ne pas attendre le dernier mois et les derniers jours de l'année 2016 pour procéder à cette démarche.

**Quels documents faut-il fournir à la Mairie ?**

Pour les résidences principales : se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Pour les résidences secondaires : se munir d'une copie de sa carte d'identité et des 5 derniers avis de taxe foncière ou de taxe d'habitation de la résidence carnacoise.

### HOMMAGE À M<sup>ME</sup> ANNE-MARIE VEYRIER DU MURAUD



Directrice Générale des Services de la Mairie de 2002 à 2007, Anne-Marie Veyrier du Muraud nous a quittés en juin. Elle aura marqué de son empreinte l'organisation des services de la ville.



► À l'instar du 14 juillet, le feu d'artifice du 14 août a rassemblé des dizaines de milliers de personnes.



► 128 visites guidées du Musée de Préhistoire avec, entre autres, jeu d'énigmes et 47 ateliers « découvertes », ou ateliers « familiaux », ont été proposés cet été au public passionné.



► Au 1<sup>er</sup> week-end du Festival Interceltique, le Bagad Arvorizion Karnag a participé à la seconde manche du championnat national des Bagadoù 4<sup>e</sup> catégorie à Lorient. Il est arrivé 5<sup>e</sup>, avant de défiler au gigantesque Triomphe des Sonneurs.



► Les meilleurs barreaux et équipiers sur les 14 pieds ont bénéficié d'une météo exceptionnelle sur le plan d'eau de Carnac.



► Animation phare de l'été, la Zumba attire chaque été les sportifs du lundi!



► Vacanciers et résidents ont goûté à l'Expérience Zen proposée chaque jeudi par l'Office de Tourisme.